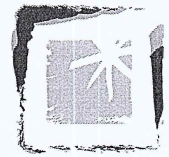


N° DEL/2024-091

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 16 septembre 2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 septembre, à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 9 septembre 2024

PRESENTS (34)

Délégués titulaires (32) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (2) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme BOUILLON Ludivine, M. COQUILLAUD Nicolas, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. VERBRUGGE Dominique.

Pouvoirs (5) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. Jean-François GONCALVES,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette.

Secrétaire de séance : Nicolas CONTINSOUZA.

OBJET : Décision Modificative n°1 – Budget annexe Ordures Ménagères

M. le Président propose de procéder à une décision modificative par virement de crédits entre chapitres considérant que les crédits ouverts au chapitre 13 sont insuffisants :

Décision Modificative n°1 :
Investissement :
Virement de crédits :

	Dépenses	Dépenses
Chapitre 13 Subventions d'investissement	+ 13 000 €	
Art 1318 – Subventions d'équipements autres	+ 13 000 €	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles		- 13 000 €
Art 2182 – Matériel de transport		- 13 000 €
TOTAL	+ 13 000 €	- 13 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 37 voix pour et 2 abstentions :

- Autorise M. le Président à passer les écritures comptables nécessaires à cette décision modificative.

POUR : 37
CONTRE : 2
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 17 septembre 2024
Le Président,**



Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau

05 55 27 01 26

Charles FERRÉ